

## Les cycles de chimiothérapie

La plupart du temps, un traitement par chimiothérapie s'organise dans le cadre de cycles ou de cures. Voici, en pratique, à quoi cela correspond.

Avant qu'une chimiothérapie ne commence, le choix du ou des médicaments, leurs doses, le rythme d'administration et la durée prévisionnelle du traitement sont mûrement réfléchis et décidés par le médecin oncologue. Ces décisions dépendent d'un certain nombre de facteurs, parmi lesquels :

- le type de cancer
- le stade de la maladie
- la localisation de la tumeur
- les éventuels traitements déjà pris par la personne
- son âge
- son état de santé général
- les résultats d'examens sanguins
- les éventuels effets secondaires
- les éventuels problèmes de fonctionnement des reins ou du foie

C'est pourquoi un bilan est toujours réalisé avant d'entreprendre une chimiothérapie.

### Une feuille de route précise

A partir de toutes ces informations, le médecin définit ce que l'on appelle un protocole thérapeutique. Ce dernier constitue en quelque sorte la "feuille de route" du traitement.

Le protocole précise dans le détail toutes les étapes et les modalités du traitement. Il indique notamment le nom du ou des médicaments prescrits, les doses, le mode de prise et les dates de chaque cycle.

On parle de cycle (ou cure) pour chacune des périodes qui correspondent à la prise du traitement et à la période de repos qui la suit.

### Un traitement adaptable

Le protocole d'une chimiothérapie n'est jamais figé définitivement. Le médecin oncologue est en mesure de le faire évoluer au fur et à mesure si cela s'avère nécessaire. Des consultations sont ainsi prévues très régulièrement tout au long du traitement afin de vérifier l'évolution de la maladie et contrôler comment l'organisme tolère la chimiothérapie. Si les effets indésirables sont par exemple trop importants, un cycle pourra être retardé d'une ou deux semaines afin de laisser davantage de temps pour récupérer. De même, les doses de médicaments et le nombre de cycles pourront être modifiés.

Le traitement par la chimiothérapie est toujours adapté à chaque situation individuelle.

## Première étape

Chaque cycle débute par l'administration du ou des médicaments. Le plus souvent, ceux-ci sont donnés par voie intraveineuse, au cours de perfusions. Le rythme des perfusions dépend notamment du ou des médicaments prescrits et du type de cancer contre lequel ils sont utilisés. Il peut s'agir d'une seule perfusion ou de plusieurs, répétées sur quelques jours. D'autres médicaments sont pris par voie orale.

Dans ce cas, ils sont généralement pris chaque jour pendant une période donnée.

## Des périodes de repos nécessaires

Après la prise du ou des médicaments, suit toujours une période de repos. Les médicaments utilisés pour la chimiothérapie s'attaquent aux cellules cancéreuses. Cependant, ils sont également toxiques pour certaines cellules saines. C'est pour cette raison que la prise de ces médicaments s'accompagne fréquemment d'effets indésirables. Afin que ces effets indésirables ne deviennent pas trop importants, il est nécessaire de faire des périodes de repos au cours du traitement. Cela permet aux cellules saines attaquées de se régénérer. L'organisme peut ainsi " récupérer ". Un report occasionnel est toujours envisageable. Il convient d'avertir son médecin afin qu'il puisse réorganiser le rythme des perfusions.

En cas d'absence plus prolongée (un départ en vacances par exemple), il est possible de prévoir la réalisation des perfusions dans un autre centre de soins, proche du lieu de séjour.

## A retenir

- Le protocole de traitement précise toutes les étapes et les modalités pratiques de votre chimiothérapie.
- Un cycle de chimiothérapie correspond à la prise du traitement et à la période de repos qui suit.
- Votre chimiothérapie peut être adaptée en cours de route par votre médecin, en fonction notamment des réactions de votre organisme